

Les coûts nets de référence d'un service
de collecte et de tri optimisé...

KEZAKO...

Les coûts nets de référence...

Historique (1/7)

Grenelle de l'environnement

Plusieurs réunions et une réunion conclusive le 20 décembre 2007

Elus /Eco-emballages discussion sur hauteur de la prise en charge des coûts
Accord sur le 80 %

Notion de coûts optimisés abordée (crainte si coûts réel : inflationniste) mais non définie

Article 46 de la loi grenelle 1

dans le cas particulier des emballages, le financement par les contributeurs sera étendu aux emballages ménagers consommés hors foyer et la couverture des coûts de collecte, de tri et de traitement sera portée à **80 % des coûts nets de référence d'un service de collecte et de tri optimisé**, dans l'agrément de l'écoorganisme compétent à l'occasion de son renouvellement fin 2010, pour prendre effet au plus tard fin 2012.

Les coûts nets de référence...

Historique (2/7)

Agrément de 2010

Réflexion sur le service de référence/ coût optimisé/ la définition de « net »

L'ADEME, le ministère, **Eco-Emballages** et les associations de collectivités discutaient sur quel devait être le service de référence optimisé basé sur des cas concrets

Données sources Eco-Emballages

Discussions autour des schémas de collecte et des flux collectés
(3 schémas/AV/PAP/ Multi, Emb/Papiers, Fibreux/Non fibreux)

Détermination du principe du net (hors taxe et moyenne des prix de reprise soustraits)

Le Cercle National du Recyclage soulevait les problèmes de la méthode dont l'absence d'intégration des coûts des emballages dans les OMR,...

Les coûts nets de référence...

Historique (3/7)

Agrément de 2010

Le service public doit permettre

- D'assurer la salubrité des voies publiques et de couvrir l'ensemble de la population du territoire national ;
- **D'avoir des performances compatibles avec l'atteinte au niveau national de l'objectif de recyclage matière et organique des déchets d'emballages ménagers de 75% ;**
- De satisfaire les usagers et de les informer afin notamment de leur permettre de s'impliquer facilement et efficacement dans la collecte séparée (acceptation sociale, mode de collecte adapté, communication pédagogique) ;
- D'assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les opérations de collecte et de tri et de favoriser les emplois dans les filières de collecte, de tri et de recyclage ;
- **De maîtriser les coûts au travers des choix organisationnels de collecte et des caractéristiques des centres de tri ;**
- De limiter les impacts environnementaux et sanitaires liés à la collecte et au tri des déchets d'emballages ménagers .

Les coûts nets de référence...

Historique (4/7)

Agrément de 2010

Résultats : coûts unitaires

Coût complet de référence par tonne à recycler pour un service de collecte et de tri optimisé :

Pour les emballages légers : 515 € HT/t

Pour le verre : 91 € HT/t

Coût de référence par tonne de la collecte et du traitement des ordures ménagères résiduelles : 192 € HT/t

Enveloppe de soutiens proche de 640 millions d'euros

Les coûts nets de référence...

Historique (5/7)

Agrément de 2018

Nouvelle Réflexion sur le service de référence

Définition du service de collecte et de tri optimisé (identique au précédent cahier des charges)

Avec en plus

- D'assurer une consigne de tri élargie à tous les emballages couvrant l'ensemble de la population du territoire métropolitain;
- De produire des flux triés de qualité, correspondant aux besoins des filières de recyclage et contribuant à la transition vers une économie circulaire.

Les coûts nets de référence...

Historique (6/7)

Agrément de 2018

Sous l'égide du Ministère, travail de fonds élaboré par l'ADEME en lien avec les **metteurs en marché** et les associations de collectivités locales pour redéfinir le coût optimisé

Postulat chaque scénario permet l'atteinte de l'objectif

Répartition des modes de collecte en part de la population selon les scénarii

MODES DE COLLECTE		Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Multimatériaux	Porte à porte	80%	75%	70%
	Apport volontaire	20%	25%	30%
Triflux	Porte à porte	30%	20%	10%
	Apport volontaire	70%	80%	90%
Verre	Porte à porte	15%	12%	10%
	Apport volontaire	85%	88%	90%

Les coûts nets de référence...

Historique (7/8)

Agrément de 2018

Données issues de l'ADEME et de la Matrice des coûts 2012 publiée en 2015 et projection des tonnages à horizon 2022

Coûts 2022 Emballages ménagers et Papiers (données 2022) :

	<i>Rappel 2014</i>	<i>Scénario 1</i>	<i>Scénario 2</i>	<i>Scénario 3</i>
Coût de la collecte séparée et tri (M€)	1 273	1 417	1 378	1 339
Coût OMR (M€)	488	385		
Recettes de reprise des matériaux (M€)	- 326	- 374		
Coûts nets (M€)	1435	1 430	1 390	1 350

Prix de reprise issus sur les données de l'étude ADEME/AMORCE
374 millions d'euros (moyenne des 3 années connues)

Clé d'allocation des coûts entre les papiers et les emballages plus aboutie

Les coûts nets de référence...

Historique (7/7)

Agrément de 2018

Résultats : coûts unitaires

Coût complet de référence par tonne à recycler pour un service de collecte et de tri optimisé :

Pour les emballages légers : 650 € HT/t contre 515

Pour le verre : 73 € HT/t contre 91

Coût de référence par tonne de la collecte et du traitement des ordures ménagères résiduelles : 262 € HT/t contre 192

Enveloppe de soutiens proche de 720 millions d'euros contre 640

Lors de cet agrément le Cercle National du Recyclage avait fait remarquer que la non atteinte de l'objectif de recyclage entraînait... une non dépense...et que l'éco-organisme n'avait pas d'intérêt économique à atteindre son objectif

Les coûts nets de référence...

La prolongation de l'agrément en 2023 (1/7)

Définition du service de référence par le ministère qui a commandé une étude réalisée par le cabinet Roland BERGER servant de bases coûts de référence dont les hypothèses ont été discutées en groupes de travail

Hypothèses retenues :

Objectif national de recyclage

65 % pour les papiers graphiques et 75 % pour les emballages ménagers

Taux de recyclage par matériaux (%) en 2023

Acier collecte sélective 44 % , Acier mâchefers 82 % , Aluminium collecte sélective 22 % ,Aluminium mâchefers 31 % , Papier/Carton Complexé (PCC) 63 % , Papier/Carton Non Complexé (PCNC) 84 % ,Bouteilles et flacons plastiques 62 % , Autres emballages plastiques 16 % , Verre 86 %

Les coûts nets de référence...

La prolongation de l'agrément en 2023 (2/7)

Hypothèses retenues :

Tonnes collectées

calcul des tonnes collectées à partir d'un taux de refus moyen

19,7 % pour les emballages légers ;

12,8 % pour les papiers graphiques.

Schéma de collecte

100 % multi matériaux.

Mode de collecte

Part d'apport volontaire actuelle par milieu (correspond en moyenne nationale à 20 % d'apport volontaire)

Les coûts nets de référence...

La prolongation de l'agrément en 2023 (3/7)

Fréquences de collecte en porte-à-porte

Proches actuelles

Données Coûts 2019

Issues des déclarations SCC à Citéo corroborées avec SINOE ADEME (base plus récente que celle de SINOE)

Verre

Schéma de collecte : 100 % apport volontaire

Coûts unitaires optimisés établis sur la base d'une analyse des coûts de la base SINOE de l'ADEME

Tri

Modélisation d'un parc de centres de tri 100 % ECT en métropole.

Les coûts nets de référence...

La prolongation de l'agrément en 2023 (4/7)

Transport

Modélisation des coûts de transport et de transfert à partir des tonnages collectés, du parc de centre de tri et des coûts unitaires observés.

Prix de reprise

Calcul des prix de reprise sur la moyenne des années 2016 à 2019 (2019-2020 pour les plastiques).

Allocation des coûts entre les papiers graphiques et les emballages ménagers

Allocation des coûts sur chaque étape de la chaîne de valeur.

Les coûts nets de référence...

Tonnage recyclés projection 2023 (kt)	Emb légers et papiers	Emballages légers	Papiers	Verre	Emballages
Emb. légers issus de la CS	1338	1338			1338
Papiers issus de la CS	974		974		
Métaux issus des mâchefers	245	245			245
Cartons de déchèteries	256	256			256
Verre				2253	2253
Total	2813	1839	974	2253	4092

Passage en quantités collectées/allocation des coûts entre les papiers et les emballages/calcul des coûts

Coût du système optimisé en M€ (2019)	Emb légers et papiers	Emballages légers	Papiers	Verre	Emballages
Coûts de pré-collecte	83	69	14	44	114
Coûts de collecte	568	446	122	112	558
Coûts de transport	54	36	18		36
Coûts de tri (excl. refus)	531	414	117		414
Coûts de refus	62	43	19		43
Coûts des cartons de déchetterie	40	40			40
Coûts complets	1338	1048	290	156	1205
Coûts des mâchefers	62	62			62
Recettes de reprise (2019 et 2020 plastiques)	259	182	76	54	236
Total coûts nets	1141	928	214	102	1031
Taux de couverture			50%		80%
Enveloppe de soutien			107		825

Les coûts nets de référence...

La prolongation de l'agrément 2023 (6/7)

Cette enveloppe de soutiens sert à calculer le barème de soutien à la tonne

Matériau :	Acier	Aluminium	PCNC	PCC	PCM*	Plastique	Verre
En €/t :	67	431	162	323	100	712	7

Croissance moyenne de 7,8%

Ces montants unitaires multipliés par les tonnages recyclés projetés pour atteindre le 75 % (y compris autres soutiens et majoration du barème) permettent d'atteindre l'enveloppe de soutien prévue 825 millions...

Enveloppe de soutien dépensée même si l'objectif n'est pas atteint
Mécanisme nouveau qui reprend les soutiens non dépensés du fait de la non atteinte de l'objectif pour les réinjecter l'année d'après en mesures d'accompagnement pour atteindre l'objectif

Les coûts nets de référence...

La prolongation de l'agrément 2023 (7/7)

Pour la prolongation d'un an de 2023, les demandes du Cercle National du Recyclage :
(Actualisation des coûts de 2019 à 2020) (**refusé**) (80 millions d'euros)

Utilisation des données prix de reprise intégrant 2020 en totalité (**accepté**)
(+17 millions de soutiens) modification attendue

Pour le nouvel agrément en 2024

Le Cercle National du Recyclage demande l'intégration du coût des emballages dans
Les OMR dans le coût net de référence (+330 millions d'euros) et de réaffecter ces
financements au recyclage

L'indexation des coûts à 2023 puis une clause de révision des coûts pour que le
barème de soutien suive les évolutions

Revoir le coût de la communication sur les emballages (convention actuelle soutien
= coûts)

Intégrer la TVA et la TGAP dans le coût

Travail nouveau avec une autre hypothèse structurante : consigne des bouteilles
plastiques

Les coûts nets de référence...

La suite au prochain numéro...

MERCI DE VOTRE ATTENTION